



PROTÉGER NOS CONNAISSANCES MILITAIRES

DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES CONTINUENT DE RECRUTER DES MILITAIRES ET DES VÉTÉRANS OCCIDENTAUX POUR RENFORCER L'ARMÉE CHINOISE

MENACE

L'Armée populaire de libération (APL) de la Chine continue de prendre pour cible des militaires et des vétérans de pays membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et d'autres pays occidentaux pour renforcer ses capacités. Elle se sert de sociétés privées en Afrique du Sud et en Chine pour recruter d'anciens pilotes de chasse du Canada, de la France, de l'Allemagne, du Royaume-Uni, de l'Australie, des États-Unis et d'autres pays occidentaux pour entraîner des pilotes de ses forces aériennes et de sa marine. L'APL s'intéresse aux compétences et aux connaissances de ces personnes, car elle souhaite améliorer ses opérations aériennes militaires tout en recueillant des informations sur les procédures, les techniques et les tactiques des forces aériennes occidentales. Le fait que des talents militaires occidentaux révèlent des informations à l'APL menace la sécurité des recrues prises pour cible, des autres membres des forces militaires, ainsi que des États-Unis et des pays alliés.

Comme la menace continue d'évoluer en fonction des avertissements lancés par les gouvernements occidentaux à leurs militaires et au public, le présent document a pour but de mettre l'accent sur cette menace persistante dont la nature a tendance à changer. Les États-Unis et leurs partenaires occidentaux prennent également d'autres mesures pour contrer cette menace. Ils imposent notamment des restrictions commerciales sur la Test Flying Academy of South Africa (TFASA), la Beijing China Aviation Technology Co. (BCAT), Stratos et d'autres fournisseurs de l'APL qui exploitent du personnel des pays occidentaux et de l'OTAN, et apportent des changements législatifs et réglementaires visant à interdire aux vétérans de travailler pour la Chine. En raison de l'ampleur et de la portée de cette menace, plus de 120 représentants des États-Unis, de l'OTAN et d'autres pays partenaires ont tenu une conférence en janvier 2024.

INDICATEURS

Les tentatives de recrutement malveillant ne sont pas toujours évidentes, car les sociétés ne mentionnent pas le rôle de l'APL dès le départ. Les militaires occidentaux sont la cible d'activités de recrutement à la fois opaques et transparentes.

- **Les cibles peuvent être contactées directement par des connaissances personnelles du milieu** militaire et au moyen de courriels provenant de chasseurs de têtes. Elles peuvent aussi l'être indirectement par l'entremise de sites de réseautage professionnel et de plateformes d'emplois en ligne.
- **Les offres d'emploi peuvent provenir de sociétés privées** du monde entier qui entretiennent des liens cachés avec l'APL.
- **Les lieux de travail peuvent être en Chine, en Afrique du Sud ou ailleurs.** Les offres peuvent prévoir des contrats lucratifs et donner la possibilité de piloter des avions exotiques tout en fournissant seulement de vagues détails sur les clients.
- **Les cibles les plus recherchées jusqu'à présent sont les pilotes militaires**, les mécaniciens de bord et le personnel de centres d'opérations aériennes. La Chine prend également pour cible des experts techniques qui connaissent bien les tactiques, les techniques et les procédures militaires occidentales.

RÉPERCUSSIONS

Le fait que des talents militaires occidentaux révèlent des informations à l'APL **menace la sécurité** des recrues prises pour cible, des autres membres des forces militaires, ainsi que des États-Unis et des pays alliés.

- En s'appropriant l'expertise militaire occidentale, l'APL peut développer ses capacités aériennes, améliorer la planification de ses opérations et mieux contrer les stratégies militaires occidentales, le tout, **au détriment des États-Unis et de ses partenaires et alliés, ainsi que de leurs militaires eux-mêmes.**
- L'entraînement de membres de l'APL par des recrues occidentales **pourrait accroître le risque de conflits**, car il contribue à réduire les capacités de dissuasion de l'Occident et **met en danger les autres militaires** qui prennent part à ces conflits.
- Les recrues occidentales **font également face à des risques sur le plan légal.** En effet, celles qui offrent des services non autorisés de formation et d'expertise à des militaires étrangers peuvent faire l'objet de **sanctions pénales et criminelles.** En 2022, un ancien pilote de la marine américaine embauché sous contrat par la TFASA a été arrêté en Australie au motif qu'il avait enfreint la Arms Export Control Act.

ATTÉNUATION

Les militaires et les vétérans peuvent prendre plusieurs mesures pour contrecarrer les efforts de l'APL visant à les exploiter.

- **Prêter attention aux indicateurs mentionnés ci-dessus**, y compris aux contacts par des réseaux personnels et professionnels ou par des applications de messagerie ou lors de réunions d'anciens, de conférences et d'activités communautaires liées à l'aviation.
- **Éviter les interactions avec** des vétérans occidentaux qui participent aux activités de sociétés ou d'organisations affiliées à l'APL.
- **Rester en contact** avec les organisations militaires de leur pays et les organismes nationaux d'application de la loi et de sécurité afin d'être au courant des informations les plus récentes sur les menaces et de connaître les mesures d'atténuation, ainsi que pour signaler toute activité de recrutement suspecte.
- **Faire preuve de prudence avant de publier des informations** sur des cotes de sécurité, des expériences de travail et des contacts sur des sites de réseautage professionnel ou d'autres plateformes en ligne. Ces informations suscitent l'intérêt de l'APL.
- **Faire preuve de prudence** avant de répondre à des courriels ou à des invitations en ligne provenant d'inconnus. Effectuer des vérifications et exercer une diligence raisonnable à l'égard des inconnus en question.
- **Se méfier des flatteries excessives** dans les tentatives de recrutement, des offres d'emploi proposant des salaires avantageux et d'autres avantages trop beaux pour être vrais, ainsi que des formulations évasives sur les clients de la société.

La mention d'un produit, d'un processus ou d'un service commercial précis ou l'utilisation de tout nom de société dans le présent document est à titre informatif uniquement. Il ne saurait être considéré que l'appareil de renseignement approuvé, recommande ou dénigre ce produit, ce processus, ce service ou cette société.

Pour obtenir de plus amples informations sur les documents de sensibilisation ou les publications du National Counterintelligence and Security Centre, veuillez consulter le site Web www.ncsc.gov ou écrire à NCSC_Outreach@odni.gov

SIGNALEMENT D'INCIDENTS

Si vous êtes visé par des activités de recrutement ou que vous avez déjà été embauché, ou si c'est le cas d'une personne que vous connaissez, prière de communiquer avec l'une des organisations ci-dessous :

- **Armée de l'air des États-Unis/ Forces spatiales des États-Unis :**
Communiquer avec le détachement des Services des enquêtes spéciales ou soumettre un rapport par l'intermédiaire du site www.osi.af.mil/Submit-a-Tip/.
- **Forces navales des États-Unis/Marine américaine :**
<https://www.ncis.navy.mil/Resources/NCIS-Tips/>
- **Armée américaine :**
Soumettre un rapport d'activité suspecte (iSALUTE Suspicious Activity Report) à l'adresse <https://www.inscom.army.mil/isalute/> ou composer le 1-800-CALL-SPY (1-800-225-5779) (SEULEMENT POUR LA ZONE CONTINENTALE DES ÉTATS-UNIS)
- **Federal Bureau of Investigation (FBI) :**
Transmettre un signalement en ligne (<https://tips.fbi.gov/home>), communiquer avec un bureau régional du FBI (<https://www.fbi.gov/contact-us/field-offices> ou <https://www.fbi.gov/contact-us/international-offices>) ou communiquer avec le groupe National Counterintelligence Task Force du FBI (ncitf@fbi.gov).

Si vous êtes **un résident ou un citoyen des pays suivants**, vous pouvez également communiquer avec les organisations indiquées :

- **Australie :** Le personnel du ministère de la Défense et des forces de défense de l'Australie est tenu de soumettre un formulaire de signalement de contacts XP188 par l'intermédiaire du centre de coordination des incidents de sécurité conformément au mécanisme de signalement applicable.
- **Canada :**
 - Communiquer avec l'Unité nationale de contre-ingérence des Forces canadiennes : CFNCIUOPS-OPSUNCIFC@forces.gc.ca ou 1-855-4CFNCIU (423-6248).
 - Communiquer avec le Service canadien du renseignement de sécurité : 613-993-9620 ou <https://canada.ca/fr/service-renseignement-securite/organisation/contactez-nous.html>
- **Nouvelle-Zélande :** Signaler une préoccupation liée à la sécurité nationale (<https://providinginformation.nzsis.govt.nz>) ou communiquer avec l'unité de contre-ingérence des forces de défense (DEFICI@nzdf.mil.nz).
- **Royaume-Uni :** Signaler une préoccupation à la ligne d'urgence du ministère de la Défense, www.gov.uk/guidance/mod-confidential-hotline.

